

ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE DES ABSENCES POUR RAISON DE SANTE

L'accompagnement à la maîtrise des absences pour raison de santé est une solution pour les collectivités territoriales et les établissements de santé qui doivent parvenir à maintenir et développer la performance des services dans un environnement en forte mutation et dans un contexte réglementaire et budgétaire contraint.

La mobilisation d'une politique « ressources humaines » ambitieuse représente un enjeu majeur pour relever ce défi.

STRUCTURES CONCERNEES

Toute structure souhaitant s'engager dans une démarche de progrès dans la compréhension et l'analyse des dynamiques d'absences pour raison de santé dans l'objectif de déployer des plans d'amélioration opérationnels.

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Disposer d'une cartographie détaillée des absences pour raison de santé : populations concernées, typologie de l'absentéisme, saisonnalité, fréquence par agent, proportion d'agents concernés ou encore durées moyennes d'une absence.
- Réaliser un état des lieux spécifique aux pratiques de gestion des absences pour raison de santé et identifier des voies d'amélioration dans ces processus.
- Qualifier les modes de survenance des absences pour raison de santé pour identifier leurs origines sous-jacentes.
- Elaborer des actions opérationnelles visant à maîtriser les absences pour raison de santé en favorisant le maintien et le retour à l'emploi.

CONTENU DE LA MISSION

Le principe d'intervention repose sur le déploiement d'outils complémentaires et la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'experts en santé au travail (Statisticiens, Ingénieurs Hygiène & Sécurité, Ergonomes, Psychologues du travail, Consultants en Ressources Humaines, etc), capables d'adresser l'ensemble des domaines impactant les phénomènes d'absence.

1 – Cadrage

Cette étape permet de recueillir des éléments de contexte, de définir la structure de travail et de déterminer la méthodologie d'intervention au regard des objectifs poursuivis.

2 – Diagnostic

L'objectif de cette étape est de mener un diagnostic visant à comprendre les dynamiques d'absences en déployant des outils adaptés au contexte de la structure et répondant aux objectifs définis lors du cadrage :

- Réaliser une étude statistique : les travaux s'attacheront à mettre à jour des « orientations » à étayer lors des étapes ultérieures du diagnostic.

CONSEIL / SANTE AU TRAVAIL

- Auditer les processus de gestion des absences : étudier les actions de maintien dans l'emploi, de GMPC, la formation du management à la gestion des absences, les outils de pilotage et tableaux de bord, la mise en œuvre de dispositifs de protection sociale ou encore le fonctionnement du CHS.
- Déployer une enquête Qualité de Vie au Travail : caractériser le regard porté par les agents sur leur condition de travail, leur motivation, leur engagement, permet de corrélérer les données d'absentéisme aux conditions de travail, et ainsi élargir le champ d'intervention.
- Mener des entretiens individuels / collectifs et des observations terrain : suite aux orientations qui auront pu être définies lors des étapes préalable du diagnostic, intervenir sur le « terrain » à la rencontre des agents permet d'apprécier la réalité des situations et identifier des voies de progrès opérationnelles.

3 – Construction des actions d'amélioration

Afin de passer de l'étude des causes de l'absentéisme à la mise en œuvre de plans d'actions lisibles pouvant être menés pour améliorer l'organisation et les conditions de travail et ainsi agir sur les absences, nous proposons une approche participative par le tenue de groupes de travail.

4 – Clôture et pérennisation

Afin de bâtir les meilleures conditions de mise en œuvre des actions, nous proposons une analyse « amont » des facteurs de réussite et des risques associés au déploiement. La mise en place d'indicateurs de mesure de l'efficacité des actions est également préconisée.

Un bilan de la démarche est réalisé et un suivi différé, à 6 mois de l'intervention, peut également être envisagé, afin de soutenir la dynamique enclenchée.

LES PLUS

- Notre équipe de consultants dispose d'une expertise en santé au travail et d'une expérience confirmée dans le déploiement d'actions de maîtrise et de réduction des absences pour raison de santé.
- Nos consultants s'attachent à assurer un transfert de compétences vous permettant de pérenniser les actions mises en œuvre.
- Nos livrables vous permettent de bénéficier de supports complets et personnalisés selon la méthodologie préalablement définie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Lien vers fiche conseil « Accompagnement RH / GPEC »

« Diagnostic Emploi Handicap »

« Reclassement & gestion des inaptitudes ».

CONTACTER NOS CONSEILLERS SPECIALISES

INFORMATION@NEERIA.COM